Avant-propos : les technopôles face au ralentissement conjoncturel

Autor(en): **Bovée, Jean-Paul**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **65 (1994)**

Heft 1: **Les technopôles face au ralentissement conjoncturel ; Colloque de la commission sociale : des rentiers actifs**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Avant-propos

Les technopôles face au ralentissement conjoncturel

par Jean-Paul Bovée,
Secrétaire général de l'ADIJ

Contrairement à ce qu'on imagine trop souvent chez nous, sans doute en raison du retard accusé par la Suisse en ce domaine, le concept de parc technologique n'est pas très récent.

Reposant sur la volonté d'associer, en des lieux voisins, la recherche scientifique et technologique, l'enseignement et la production, le premier technopôle a été conçu dans les années 1950, en Caroline du Nord ; ouvert le 1er mars 1959, il fut implanté sur un site de 2000 hectares de terrains délaissés par l'agriculture, à proximité de trois universités. Après des débuts relativement difficiles, en raison notamment de la réticence des entreprises, ce parc a connu un essor rapide depuis 1965, suite à l'installation d'un laboratoire d'IBM. Des dizaines d'usines se sont installées depuis lors sur les terrains réservés et équipés aux environs du site ; la production industrielle, en effet, est interdite dans le parc technologique proprement dit, qui est exclusivement réservé à la recherche et au développement.

Dix ans plus tard, en 1969, le parc de *Sophia Antipolis* fut créé près d'Antibes, dans le Midi de la France, qui introduisit ainsi ce genre de réalisations en Europe. Inauguré en avril 1991, soit avec une vingtaine d'années de retard par rapport à la France et aux autres pays d'Europe, *Y-Parc* à Yverdon constituait la première réalisation de ce genre en Suisse. Elle fut suivie, peu de temps après, par la création d'autres parcs de même nature, notamment en Valais.

Le but essentiel des pôles technologiques, quelles que soient les différences que comporte leur définition, est le maintien et, si possible, l'amélioration des performances et de la compétitivité de l'économie régionale, en particulier du secteur industriel, en facilitant le transfert de la technologie et du savoir.

Les technopôles ont démontré, au cours des dernières décennies, qu'ils pouvaient être de puissants stimulants pour les économies locales. En ce sens, il est extrêmement intéressant qu'un projet ait été lancé dans notre région, plus exactement à Porrentruy. Nous avons demandé à M. Jean Theurillat, président du groupe de travail chargé de développer le concept Technopôle de Porrentruy, de présenter ce dernier.

Mais l'intérêt que nous avons porté aux technopôles dans le présent numéro du bullletin dépasse les aspects généraux de ces réalisations, pour apporter un éclairage particulier : leur comportement face au ralentissement conjoncturel survenu dès 1991. Pour ce faire, Roland Keller s'est entretenu avec les responsables de *Technopôle à Sierre* et d'*Y-Parc* à Yverdon.

On trouvera également plus loin un article du même auteur concernant un autre outil de promotion économique régionale, le SIAMS, qui se déroulera à Moutier du 24 au 29 mai prochain.

Enfin, ce bulletin contient les articles des intervenants au colloque de la commission sociale du 30 novembre dernier sur les rentiers actifs (voir page 16). ❑